ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ

POUR VOTRE PROJET DE TRAVAUX

La Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois accompagne les projets de travaux dans son territoire intercommunal dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), aux côtés de l'Anah, du Département de Meurthe-et-Moselle et de la Région Grand Est. L'objectif : accompagner techniquement et financièrement les propriétaires dans la rénovation et l'adaptation de leurs logements.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

URBAM CONSEIL

03.29.64.05.90 | meurtheetmoselle@urbam.fr
45 bis, rue de Nancy, BP 80246, 88007 EPINAL Cedex
Permanences : Colombey-les-Belles, Blénod-les-Toul et Favières (détails ci-contre)

FAITES CONNAÎTRE VOTRE PROJET

DÉMARCHES GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT

Complétez le formulaire ci-dessous et retournez-le par mail, par voie postale ou en ligne à Urbam Conseil ou à la Communauté de Communes.

Les données recueillies seront traitées de manière confidentielle par Urbam Conseil dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH et seront conservées pendant la durée de l'opération. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant Urbam Conseil :
45 bis, rue de Nancy, BP 80246, 88007 EPINAL Cedex ou au 03.29.64.05.90

OPAH | PAYS DE COLOMBEY ET SUD TOULOIS

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Votre projet concerne :
- ○ Votre résidence principale
- ○ Un ou des logement(s) locatif(s)
- ○ Un ou des logement(s) vacant(s)

Travaux envisagés :
- ○ Amélioration énergétique
- ○ Autonomie et maintien à domicile
- ○ Inconfort / Dégradation

Adresse concernée par les travaux : .....

Vous souhaitez être recontacté(e) :
○ Par téléphone ○ Par mail

Vos disponibilités (jours et horaires) : .....

OPAH
Pays de Colombey et Sud Toulois

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS

vous accompagne gratuitement pour rénover et adapter votre logement

- **conseils techniques**
- **assistance administrative**
- **aides financières**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET

Les 38 communes du territoire du Pays de Colombey et du Sud Toulois sont couvertes par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusque fin 2027. Ce dispositif, porté par la Communauté de Communes et ses partenaires, permet aux propriétaires privés de bénéficier d'un accompagnement technique et administratif gratuit, ainsi que d'aides financières, sous certaines conditions.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'OPAH ?

- Améliorer la qualité et le confort des logements
- Lutter contre la précarité énergétique
- Favoriser l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap
- Redynamiser le centre bourg et les villages

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?

Rénovation globale

- Remise en état d'un logement dégradé,
- Remise en état d'un logement inconfortable
- Remise en état d'un logement indigne

Rénovation énergétique d'ampleur

- Isolation intérieure ou extérieure des murs
- Isolation des planchers, de la toiture
- Changement du système de chauffage
- Remplacement des menuiseries
- Ventilation

Maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap

- Douche à l'italienne
- Monte-escaliers
- Accès extérieurs
- Etc.

Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par des professionnels.

QUI EST ÉLIGIBLE ?

Les propriétaires ou copropriétaires d'un logement ou d'un immeuble de plus de 15 ans, qu'ils occupent, vont occuper ou louent, à titre de résidence principale, ou qu'ils envisagent de remettre sur le marché (sous conditions de ressources ou de conventionnement).

POUR BÉNÉFICIER DE L'OPAH UN INTERLOCUTEUR UNIQUE : URBAM CONSEIL

Le bureau d'études Urbam Conseil, mandaté par la Communauté de Communes, vous informe et vous accompagne dans vos démarches, gratuitement et sans engagement.

1 Je prends rendez-vous avec Urbam Conseil pour échanger sur mon projet et vérifier sa recevabilité

- 03.29.64.05.90
- meurtheetmoselle@urbam.fr
- avec le formulaire ci-contre
- ou lors des permanences :

Colombey-les-Belles
Maison intercommunale des services
1e et 3e mercredi du mois de 14h à 15h30

Blénod-les-Toul
Mairie
1e mercredi du mois de 10h à 11h30

Favières
Mairie
3e mercredi du mois de 10h à 11h30

2 Je suis conseillé(e) pour définir mon projet

- Diagnostic technique de mon logement ou de mon immeuble
- Étude de faisabilité
- Plan de financement

3 Je suis accompagné(e) dans les démarches administratives

- Montage du dossier de demande d'aides financières
- Suivi du dossier du dépôt de la demande au paiement

Important : Les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'obtention de l'accord des financeurs et des éventuelles autorisations d'urbanisme.

LE PÉRIMÈTRE DE L'OPAH

- Aboncourt
- Allain
- Allamps
- Bagneux
- Barisey-au-Plain
- Barisey-la-Côte
- Battigny
- Beuvezin
- Blénod-lès-Toul
- Bulligny
- Colombey-les-Belles
- Courcelles
- Crépey
- Crézilles
- Dolcourt
- Favières
- Fécocourt
- Gélaucourt
- Gémonville
- Germiny
- Gibeaumeix
- Grimonviller
- Mont-l'Étroit
- Mont-le-Vignoble
- Moutrot
- Ochey
- Pulney
- Saulxerotte
- Saulxures-lès-Vannes
- Selaincourt
- Thuilley-aux-Groseilles
- Tramont-Émy
- Tramont-Lassus
- Tramont-Saint-André
- Uruffe
- Vandeléville
- Vannes-le-Châteil
- Vicherey